

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
9

Membres excusés
avec procuration
4

Séance du jeudi 11 avril 2024
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le onze avril de l'an deux mille vingt-quatre)

Membres excusés
2

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Membre absent
0

Présents : 9

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT,
M. Gilbert GOEPFERT, Mme Danielle GRUMET, M. Raphaël SPADARO, M. Fernand THUET,
M. Eddie WAESELYNCK

Excusées avec procuration : 4

Mme Sylvie KUENEMANN procuration à Mme Danielle GRUMET
Mme Maryse LOUIS procuration à Mme Marie ADAM
Mme Catherine MATHIEU-BECHT procuration à Mme MEYER
Mme Dominique SCHNEIDER procuration à Mme Josiane FORÊT

Excusés : 2

Mme Rachel BAECHTEL
M. Mathieu GARÉ

30 AVR. 2024

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

7. Approbation du Compte Administratif 2023

Résidence "Les Glycines"

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est excédentaire : + 32.092,14 €.
Il se décompose comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement	+ 44.739,49 €
Résultat de la section d'investissement	+ 7.630,04 €
	=====
Bilan (hors restes à réaliser)	+52.369,53 €
Restes à réaliser sur la section d'investissement	-6.500,00 €
	=====
Bilan (y compris restes à réaliser)	+45.869,53 €

Section de fonctionnement

Les charges principales sont :

	Montant	Evolution / 2022	Compte
Loyer versé à m2A HABITAT	64 373,20 €	-43,59%	6132
Consommations d'eau et d'énergie	93 124,87 €	0,27%	6061
Frais de personnel remboursés à la Ville	80 229,11 €	6,26%	012
Amortissement des immobilisations	57 499,83 €	2,87%	6811
Taxe foncière versée à m2A HABITAT	38 420,30 €	8,28%	63512
Entretien du bâtiment, de ses équipements et des espaces verts	7 777,51 €	-40,50%	615
	341 424,82 €	-11,76%	

La baisse des charges résulte de la suspension jusqu'en 2026 des versements de provisions pour gros travaux à m2A HABITAT.

Les redevances versées par les résidents (375.856,82 € / compte 752) couvrent l'intégralité des charges.

Le service des repas affiche un bilan négatif : -4.243,20 €. Il s'élevait à -6.790,91 € en 2022.

Les actions menées en 2023 dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, s'élèvent à 30.764,99 € (compte 6288). Elles sont financées par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Cette dernière a versé fin 2023 une nouvelle subvention de 29.720,00 € (compte 7473) pour financer les actions 2024.

Section d'investissement

Les travaux réalisés s'élèvent à 45.658,63 € et concernent la mise aux normes des installations électriques (17.110,31 €) et la rénovation des logements (28.548,32 €).

Par ailleurs, la résidence a acquis des meubles et des appareils électroménagers pour 5.857,75 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni sous la présidence de Madame Valérie MEYER, après avoir entendu le rapport de Mme Marie ADAM, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Mme Rachel BAECHTEL, Présidente, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

décide à l'unanimité :

- de donner acte à Madame la Présidente de la présentation faite du Compte Administratif 2023,
- de reconnaître la sincérité des prévisions et réalisations, ainsi que des restes à réaliser,

.../...

- d'arrêter les résultats définitifs comme suit :

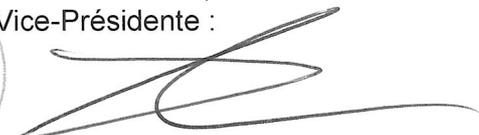
Résultat de la section de fonctionnement	+ 44.739,49 €
Résultat de la section d'investissement	+ 7.630,04 €
	=====
Bilan (hors restes à réaliser)	+52.369,53 €
Restes à réaliser sur la section d'investissement	-6.500,00 €
	=====
Bilan (y compris restes à réaliser)	+45.869,53 €

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 15/04/2024



Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :


Valérie MEYER

